



**Délibération n°600**  
**Mise en Œuvre**  
**du PAT Grand Clermont/Livradois Forez**  
**TERRALIM Massif Central**  
**2018-2019-2020**

**Réunion du Comité Syndical du 04 octobre 2018**

Convoqué le vingt-cinq septembre deux mille dix-huit, le Comité syndical s'est réuni le quatre octobre deux mille dix-huit à dix-huit heures pour sa quatre-vingt-huitième séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Auvergne Métropole, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

**88<sup>e</sup> Séance**

**Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT	Monsieur Dominique GUÉLON
Madame Nadine ALAPETITE	Monsieur Gérard GUILLAUME
Madame Pascale AMEIL	Monsieur Éric HAYMA
Monsieur Christian ARVEUF	Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD
Monsieur Roland BONJEAN	Monsieur Jean-Maurice HEINRICH
Monsieur Nicolas BONNET	Monsieur Christian MÉLIS
Monsieur Christophe CHAPUT	Monsieur Jean-Marc MORVAN
Monsieur Jean-Michel CHARLAT	Monsieur Jean-Henri PALLANCHE
Monsieur Jean-Marie CHAPOULY	Monsieur Gilles PAULET
Monsieur Jacques CHEVALIER	Monsieur Pierre PÉCOUL
Monsieur Jean-Christian COURCHINOUX	Monsieur Gilles PETEL
Monsieur Jean-Paul CUZIN	Monsieur Pascal PIGOT
Monsieur Alain DEAT	Monsieur Yves PRADIER
Monsieur Joël DERRÉ	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Gérard DUBOIS	Madame Marie-José TROTE
Madame Martine FAUCHER	Monsieur Bruno VALLADIER
Monsieur Philippe GAILLARD	Monsieur Dominique VAURIS
Madame Blandine GALLIOT	Monsieur Gilles VOLDOIRE

**Avaient donné pouvoir :**

Monsieur Olivier BIANCHI	À	Monsieur Dominique ADENOT
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING	À	Monsieur Michel PROSLIER
Monsieur Yves LIGIER	À	Monsieur Gérard DUBOIS

### Étaient excusés / absents :

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Jacques BEAUJON  
Monsieur José BELDA  
Madame Martine BELLEROSE  
Monsieur Michel BEYSSI  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Roland BLANCHET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BUCHE  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Serge CHARLEMAGNE  
Monsieur Cyril CINEUX  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Laurent DIAS  
Madame Hélène FEDERSPIEL  
Monsieur Roger GARDES

Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING  
Monsieur Mohand HAMOUMOU  
Monsieur Didier IMBERT  
Monsieur Jacques LARDANS  
Monsieur Grégory LÉPÉE  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Bertrand PASCIUTO  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Jean-Philippe PERRET  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Monsieur Hervé PRONONCE  
Madame Marie-Jeanne RAYNAL  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur Christian SIMONET  
Monsieur Gérard VIALAT  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

**Monsieur le Président de séance constate que le quorum est atteint.**

## **Mise en Œuvre du PAT Grand Clermont/Livradois Forez TERRALIM Massif Central 2018-2019-2020**

Monsieur le Président rappelle aux membres présents de l'Assemblée Délibérante que le Grand Clermont et le Parc naturel régional Livradois-Forez travaillent à un Projet Alimentaire Territorial conjoint depuis l'été 2017. Une démarche participative et prospective, avec l'appui technique du bureau d'étude Solagro, a permis de finaliser un plan d'actions. Le PAT vise à augmenter le taux d'auto-provisionnement du territoire ainsi qu'à favoriser la consommation de produits locaux de qualité issus d'une agriculture rémunératrice et respectueuse de l'environnement. Des objectifs chiffrés ont été retenus à l'échéance 2050 pour fixer une trajectoire à atteindre sur chaque axe stratégique. Le PAT est ainsi décliné en objectifs opérationnels et en programme d'actions. De nombreuses structures du territoire ont manifesté leur volonté d'y prendre part.

Afin d'engager les premières actions opérationnelles et de poursuivre l'indispensable animation du PAT sur la période 2019-2020, et en accord avec le PNR Livradois-Forez, Monsieur le Président propose de déposer un dossier « Terralim » de demande de financement auprès du CGET et du GIP Massif Central.

Ces propositions d'actions, concernant la partie ingénierie (interne et externe), sont issues d'actions jugées prioritaires et validées par l'ensemble des acteurs lors de la dernière plénière du 16 mai 2018 à Courpière.

Elles comprennent tout d'abord 3 actions spécifiques :

- Accompagner la création et le développement d'une filière locale en maraichage de plein champ ;
- Conforter les unités de transformations existantes et accompagner la création de nouvelles unités par la mise en place d'une cellule/réseau de veille et d'anticipation ;
- Mobiliser les grandes / moyennes surfaces pour travailler avec des producteurs locaux et développer les rayons de produits locaux dans un réseau de petites épiceries.

Une 4ème action générale concerne l'animation du PAT, sur la période mars 2019 - décembre 2020 pour une mise en œuvre globale et coordonnée des actions sur tous ses objectifs et la mise en place d'une gouvernance pérenne.

Le plan de financement serait le suivant :

Récapitulatif des dépenses	Montant HT	Financements	Montants
Frais salariaux et de structure liés à l'opération PAT mars 2019-décembre 2020	69.588,00 €	Fonds Massif Central (démarche Terralim)	115.544,00 €
Frais de gestion de structure (15% des frais salariaux)	10.438,00 €		
Frais de déplacement et de repas liés à l'opération 2019-2020	605,00 €		
Frais de communication	4.800,00 €		
Accompagnement à la création et au développement d'une filière locale en maraichage de plein champ (prestation externe)	20.000,00 €		
Conforter les unités de transformations existantes et accompagner la création de nouvelles par mise en place d'un réseau de veille et d'anticipation (prestation externe)	24.000,00 €	Autofinancement	28.887,00 €
Mobiliser les GMS pour travailler avec des producteurs locaux et développer les rayons de produits locaux dans un réseau de petites épiceries (prestation externe)	15.000,00 €		
Total TTC des dépenses prévisionnelles	144.431,00 €	Total des recettes prévisionnelles	144.431,00 €

Monsieur le Président propose à l'Assemblée Délibérante d'approuver les modalités de mise en œuvre et d'animation du PAT pour 2019-2020 dans le cadre du projet Terralim Massif Central, d'approuver le plan de financement tel que présenté, d'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tout document se rapportant à ces demandes et d'inscrire les crédits au budget primitif des exercices concernés par l'exécution du projet.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **D'approuver les modalités de mise en œuvre et d'animation du PAT pour 2019-2020 dans le cadre du projet Terralim Massif Central ;**
- **D'approuver le plan de financement présenté par Monsieur le Président ;**
- **D'autoriser Monsieur le Président à solliciter toutes les subventions et à signer tout document s'y rapportant ;**
- **Dit que les crédits sont prévus au Budget Primitif des exercices concernés par l'exécution du projet.**

**À Clermont-Ferrand, vendredi 05 octobre 2018.**

**Dominique ADENOT,  
Président.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20181004-DCS600-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/10/2018